



Commission Environnement & Développement Durable

Mercredi 23 septembre 2020

Commission Environnement & DD : 10 présents – 3 excusés
Direction Jeunesse & Sports – Conseil des Collégiens : Pascale VALLE & Jean-Luc AUBERT



Pour cette commission de rentrée et après plusieurs mois d'interruption des activités du Conseil des collégiens pour cause de crise sanitaire, c'est l'occasion pour la commission Environnement & Développement Durable de se poser la question suivante :

QUEL MONDE POUR DEMAIN ?

La pandémie de COVID-19 est une épreuve pour l'humanité mais elle nous donne peut-être l'occasion de nous montrer solidaire et de transformer cette crise en un élan pour atteindre les Objectifs de développement durable d'ici 2030.



Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres a récemment déclaré « **Nous devons nous assurer que les leçons sont retenues et que cette crise représente un tournant décisif pour la préparation aux urgences sanitaires et pour l'investissement dans les services publics essentiels du XXIème siècle... nous ne pouvons pas nous permettre de perdre les acquis obtenus par le biais des Objectif de Développement Durable** ».

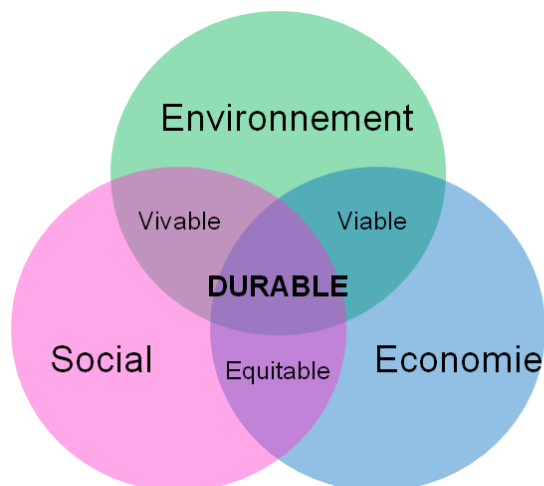
Une façon de rappeler que ces objectifs et la lutte contre le coronavirus sont intimement liés.

LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Nous reprenons les bases en rappelant la définition officielle internationale du développement durable dans le rapport BRUNDTLAND de 1987.

« Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »

Le développement durable doit être à la fois **économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable**. Le social doit être un objectif, l'économie un moyen et l'environnement une condition. Le développement est « durable » s'il est conçu de manière à en **assurer la pérennité du bénéfique pour les générations futures**.

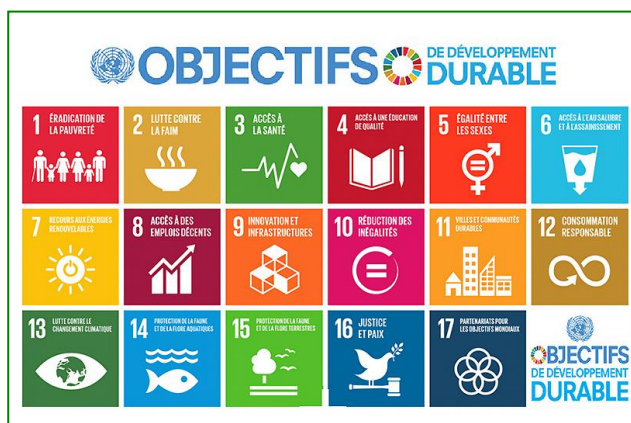


LES PRINCIPES FONDAMENTAUX

- **Solidarité** entre les pays, entre les peuples, entre les générations, et entre les membres d'une société. Par exemple : économiser les matières premières pour que le plus grand nombre en profite.
- **Précaution** dans les décisions afin de ne pas causer de catastrophes quand on sait qu'il existe des risques pour la santé ou l'environnement. Par exemple : limiter les émissions de CO₂ pour freiner le changement climatique.
- **Participation** de chacun, quels que soient sa profession ou son statut social, afin d'assurer la réussite de projets durables. Par exemple : mettre en place des conseils d'enfants et de jeunes.
- **Responsabilité** de chacun, citoyen, industriel ou agriculteur. Pour que celui qui abîme, dégrade et pollue répare. Par exemple : faire payer une taxe aux industries qui polluent beaucoup.

Ces principes sont parfois incompatibles avec la société de consommation dans laquelle nous vivons. C'est pourquoi, de nombreuses personnes (élus, associations, entreprises, particuliers, jeunes...) demandent que notre système économique soit repensé pour tendre vers une société plus durable afin de préserver la planète et ses ressources.

AU CŒUR DE L'ACTUALITE Le développement durable est au cœur de l'actualité internationale. On entend souvent parler des Objectifs de Développement durable mais à quoi correspondent-ils ?



En septembre 2015, 193 états se sont engagés collectivement pour atteindre **17 ODD d'ici 2030**. Ces ODD reposent sur **cinq grands enjeux transversaux** : la planète, la population, la prospérité, la paix et les partenariats. Ils ne traitent pas seulement de mesures environnementales mais incluent de nombreux points sur le

bien-être de l'Homme pour améliorer ses conditions de vie partout dans le monde. Ils reprennent les 3 piliers et les principes fondamentaux du développement durable pour en

couvrir tous les enjeux tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation...



L'AGENDA 2030 réunit les notions de développement et de développement durable. Il définit les étapes à suivre pour que tous les pays arrivent à appliquer ces objectifs. Il couvre toutes les questions de société. Cet agenda est la fusion de l'agenda du développement et l'agenda des Sommets de la Terre.

Il s'organise autour de **5 grands principes** les « 5P » car il répond, comme les 17 ODD, aux enjeux :

- de la Planète ;
- des Populations ;
- de la Prospérité ;
- de la Paix ;
- des Partenariats.

Un agenda transversal. Son ambition est de créer des liens entre les différents ODD. Par la réalisation d'un objectif, c'est en réalité d'autres objectifs qui peuvent être atteints également. Par exemple, pour répondre aux enjeux environnementaux d'autres objectifs sont mobilisés tels que l'agriculture, la santé, l'éducation ou la croissance.

Un agenda universel. Les 193 États membres de l'ONU qui ont négocié les 17 ODD se sont mis d'accord et engagés à tout mettre en œuvre pour les atteindre. Même si le développement des pays membres de l'ONU est inégal, aucun pays n'atteint tous ces objectifs : tous les pays sont en voie vers le développement durable.

Forum politique de Haut Niveau de l'ONU

Tous les ans, ils doivent rendre des comptes devant les Nations unies lors du Forum politique de haut niveau (FPHN). Ce forum a pour but de réunir les ministres (tous les ans) et les chefs d'États (tous les 4 ans) pour faire le point sur l'avancement des mesures de l'Agenda 2030 et la mise en œuvre des ODD.

« Nous ne sommes pas sur la bonne voie et nous devons intensifier nos efforts » a déclaré António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies, lors du dernier forum en juillet 2020, mettant principalement en cause les inégalités persistantes et le manque de financement.



Après ces multiples informations, fin de commission sur une note plus ludique avec un quiz : « Mieux comprendre les objectifs de développement durable (ODD) »

à noter!

La prochaine commission Environnement & DD se déroulera le 18 novembre 2020. Le calendrier des commissions ainsi que les comptes rendus, les photos et les documents présentés sont consultables sur le site du Conseil Départemental des Collégiens www.collegiens76.fr et sur le site www.arsene76.fr

